



Imagine la futuralté

Surgères, le 15 octobre 2025

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 21 octobre 2025 à 18h00

Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 Surgères

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Installation d'une nouvelle élue communautaire au sein du conseil communautaire

2. DEVELOPPEMENT SOCIAL

2.1 Volet Enfance Jeunesse Famille & Développement Social – Attribution des soldes de subventions au titre du mois d'octobre 2025

3. MOBILITE

3.1 Transport A la Demande – Convention de subvention avec la Région Nouvelle-Aquitaine en matière d'organisation du TAD pour la fin de l'année 2025 – Autorisation de signature donnée au Président

4. ENVIRONNEMENT

4.1 Projet Alimentaire de Territoire (PAT) - Mandatement de la Communauté D'Agglomération de La Rochelle pour une candidature commune version 2 à « Terres de Transitions »

4.2 Mandatement de la Communauté D'Agglomération de La Rochelle pour une candidature commune à l'Appel A Projet 2025 de la DRAAF « Soutien à la structuration des projets alimentaires territoriaux de niveau 2 »

5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5.1 Droit de Préemption Urbain – Déclaration d'Intention d'Aliéner n°25U010

6. MARCHÉS PUBLICS

6.1 Marché d'assurance statutaire pour la période 2026-2029 – Procédure d'Appel d'Offres – Attribution du marché et autorisation de signature donnée au Président

7. FINANCES

7.1 Budget Annexe Zone d'Activités de la Métairie - Transfert des parcelles ZR 317 et ZR 318 au budget principal

7.2 Budget Annexe Zone d'Activités de la Métairie - Décision Modificative n°1

7.3 Budget Annexe Zone d'activité de la Métairie - Reprise du compte 1068 par opérations d'ordre budgétaires

7.4 Attribution de fonds de concours à la Commune de Bouhet

7.5 Attribution de fonds de concours à la Commune de Breuil La Réorte

7.6 Attribution de fonds de concours à la Commune de Saint Crépin

7.7 Attribution de fonds de concours à la Commune de Saint Saturnin du Bois

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1 Modification du tableau des effectifs

9. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

10. REMERCIEMENTS

Le Président



Jean GORIOUX



COMMUNAUTÉ
AUNIS
SUD
DE COMMUNES